



Fundazione
di Corsica

COMPTE-RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXERCICE 2016

L'Assemblée Générale s'est tenue le 24 juin 2017 à Casamozza chez « Walter », sous la présidence de Jean-François Bernardini, en présence du commissaire aux comptes, Gérard Casavecchia.

Membres du CA présents : Annie Bernardini, trésorière ; Patricia Wrotny, secrétaire ; Julien Comelli ; Julia Albertini ; Lucette Danielou-Ceccaldi ; Jocelyne Dessoit ; Françoise Gardel ; Christophe Pico ; Anne-Marie Venturini.

RAPPORT MORAL

Ce qui rend le plus heureux au monde est la solidarité et l'engagement. Il y a quatorze ans, UMANI était une intuition, avec cette devise : être au service du bien commun. UMANI réunit des gens de Corse, France continentale, Suisse, Belgique, Allemagne, etc. : tous différents, mais tous éthiquement d'accord.

Face à la pathogénèse qui dit « A quoi bon ? Ça ne sert à rien », il y a la « salutogénèse » qui explique que trois choses nous maintiennent en bonne santé : comprendre le monde dans lequel on est, comprendre que nous avons le pouvoir de changer le monde, et enfin trouver du sens.

Nos cinq programmes d'action :

■ 1. Artisans de la non-violence

Pionnier en France en 2011, il est devenu notre programme phare auprès du public, avec un impact national et international (Suisse, Belgique).

En octobre 2016, nous avons organisé les premières « Journées de la Non-violence éducative » à Ajaccio (les premières en France) et de nouveau en mai 2017 à Bastia.

Nous avons multiplié les formations tout public, avec le CPE de Nice ou le recteur de l'Académie de Marseille dans l'assistance.

Aujourd'hui, près de 30 000 personnes ont été sensibilisées à la non-violence.

Nous avons accompagné des projets autour de la non-violence : en février 2017, l'IUT de Saint-Denis a créé un module d'enseignement sur la non-violence, avec 80 inscrits, qui sera reconduit l'an prochain. En mai, l'Université de Neuchâtel en Suisse a donné pour thème à sa journée de la citoyenneté « Qu'est-ce que la non-violence ? ». Il y a eu des formations dans le domaine du sport, à l'AS Saint-Etienne et au SC Bastia.

En deux ans et demi, plus de 300 conférences ont été données dans toute la France.

Nous avons déjà reçu l'agrément académique du rectorat de Corse, à présent nous allons travailler à obtenir l'agrément national.

■ 2. Terranea

Nous avons 720 parrains de châtaigniers, 416 parrains de chèvres, 160 parrains de brebis. Nous avons versé 15 000 € par an pour les agnelles en 2016 et 2017 à la coopérative Corsia à Aleria.

Dans le projet « Zeru Frazu-zéro déchet », nous avons contribué à inverser la machine, accompli un changement de paradigme. Le pouvoir était dans nos dix doigts et dans la démarche Zero Waste : tri à la source y compris des biodéchets ; collecte en porte-à-porte ; facturation incitative. L'afc-UMANI a formé près de 600 personnes à la technique du compostage et a collaboré à la traduction du livre de Rossano Ercolini : « Ne brûlons pas notre futur ». J. Muller et P. Connett ont donné six conférences publiques en avril dernier.

Nous avons entamé un grand projet « Terra di u cumunu - Terre de liens », sur le modèle de Terre de liens. C'est un dispositif d'acquisition de terres agricoles, qui vise à enrayer la disparition des terres agricoles et à relier ceux qui veulent travailler la terre durablement.

■ 3. LinguaViva

Les traductions se poursuivent. En mai 2017, à la Maison des Cannes à Ajaccio, a eu lieu la troisième journée «Lingua Viva». Un cinquième ouvrage vient d'être publié : **le tome 2 de « Saviezza è malizie » de Nasreddine.**

■ Commission «Dassi una manu» :

Ont été sélectionnés les projets suivants :

- 1) Le Restaurant social à Bastia. Fournir un repas équilibré à ceux qui n'en ont pas les moyens : subvention de 3 500 €.
- 2) Documentaire « Isolat » combat des indiens Houmas, francophones, pour garder leur terre : subvention de 1 500 €.
- 3) « Ballades en corse romane », Cahier Corsica de la FAGEC, une réédition augmentée de reconstitutions à l'aquarelle : subvention de 1 000 €.

■ Solidarità :

En Janvier 2017 a été inauguré un cabinet bucco-dentaire à Bastia pour lequel nous avons aidé l'association Corse-Malte à hauteur de 10 000 €.

Nous avons aidé deux jeunes bergers de caprette de Corse à s'installer à Tox nous avons versé 1 500 €.

Nous avons participé à la journée consacrée à nos semences à Aleria en janvier.

BILAN FINANCIER

La trésorière présente le bilan financier. Ce dernier est à la disposition de chacun.

Le bilan est voté à l'unanimité.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le commissaire aux comptes lit son rapport financier : « Les comptes annuels ne présentent pas d'anomalies, nous certifions que les comptes sont réguliers et sincères ».

Le rapport est voté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Suite à un concert, deux secrétaires de l'Université de Neuchâtel ont motivé le recteur, le doyen et les enseignants de l'université pour créer une antenne « Non-violence » en Suisse.

A l'école d'Aleria, une enseignante rapporte les résultats très positifs des formations non-violence et demande leur renouvellement. Julia Albertini, membre du conseil d'administration, Principale adjointe au collège Padule à Aiacciu, fait également le bilan sur l'année suite aux formations non-violence et compostages. D'excellents retours, ces formations seront à l'ordre du jour à la rentrée prochaine.

Julien Comelli, membre du conseil d'administration, professeur au Padule, fait part à l'assemblée du travail réalisé par des élèves de divers établissements sur Aiacciu (programme LinguaViva) lors de la traduction du 2^{ème} tome de Nasreddine. Le programme a été présenté à douze établissements scolaires qui sont partants pour la traduction du tome 3. Sortie prévue en fin d'année scolaire 2018.

Des partenaires présents dans la salle ont demandé la parole et remercié l'afc-UMANI pour les actions réalisées dans les divers programmes. « Nous ne regrettons pas d'être à vos côtés !!! ».

L'assemblée s'est ensuite retrouvée pour un repas convivial.

Le Président
Jean-François Bernardini



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes Annuels - Exercice clos le 31/12/2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31/12/2016**, sur :

- * le contrôle des Comptes Annuels de l'**AFC UMANI**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- * la justification de nos appréciations,
- * les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I) OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables Français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'**AFC UMANI**, à la fin de cet exercice.

II) JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous n'avons pas de remarque significative sur les principes et méthodes comptables suivis par votre association pour l'établissement des comptes annuels.

Nous avons notamment pris bonne note des informations contenues dans l'annexe.

La présentation d'ensemble de ces derniers nous paraît satisfaisante.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III) VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les Comptes Annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'**AFC UMANI**, sur la situation financière et les Comptes Annuels.

Bastia, le 13 juin 2017
Le Commissaire aux Comptes,
Gérard CASAVECCHIA.

